



MAIRIE DE
ST GERVAIS D'Auvergne

☎ 04.73.85.71.53.

@ mairie@sga63.fr



PROJET PEDAGOGIQUE 2024

Centre de Loisirs

SAINT GERVAIS D'Auvergne

Centre de loisirs :

- Halle des sports (Complexe sportif) 32, rue Jules LECUYER 63390 St Gervais d'Auvergne

1 Présentation

Le Centre de Loisirs sans Hébergement (C.L.S.H.) de St Gervais d'Auvergne est géré par la commune.

Ce centre propose d'offrir aux enfants accueillis un épanouissement social et ludique dans une structure adaptée où ils pourront :

- Vivre une expérience sociale et collective prenant en compte la solidarité, le respect d'autrui, la connaissance et l'enrichissement mutuel,
- Développer leurs capacités manuelles, sportives et d'expression au travers d'activités et d'animations mises en place par une équipe d'encadrement diplômée,
- Faire une transition souple de la famille vers l'école lors de l'ouverture en périscolaire.

Le tout dans un espace réglementaire présentant une sécurité physique, morale et sociale maximale.

1.1 Public accueilli

Les mineurs sont accueillis de 2 ans et 8 mois à 12 ans quelle que soit leur résidence. Ils sont répartis dans la vie quotidienne en deux tranches d'âge : 2 ans et 8 mois à 7 ans, 8 à 12 ans.

Les Accueils de Loisir Sans Hébergement (ALSH) ont le devoir de tout mettre en œuvre pour accueillir des enfants en situation de handicap dans les meilleures conditions possibles.

L'enfant en situation de handicap est avant tout un enfant, son inscription ne peut être refusée.

L'accueil de loisirs de St Gervais met tout en œuvre pour une accessibilité à tous.

Les seuls motifs de non-inscription tolérés sont :

L'incompatibilité avec la vie en communauté

L'inadaptation des moyens humains

1.2 Dates et horaires d'ouverture

L'accueil de loisirs a aussi accès aux infrastructures sportives extérieures de ce site.

Les vacances scolaires, l'accueil se fait de 8h00 à 18 h 00 au centre de loisirs.

L'accueil périscolaire (matin et soir les lundis, mardis, jeudis et vendredis) se fait dans la cour, le préau et la bibliothèque de l'école primaire.

Les horaires d'accueil sont de 7h à 8h30 et de 16h30 à 19h00.

Les Mercredis Loisirs se tiennent de 8h00 à 18h00 au centre de loisirs.

1.3 Locaux

L'accueil périscolaire se fait dans le préau et la bibliothèque de l'école primaire en rez-de-chaussée. La cour de l'école est aussi accessible aux enfants pour les activités d'extérieur.

L'accueil pour les mercredis et les vacances scolaires se fait dans deux pièces aménagées réservées spécifiquement au centre de loisirs et situées dans LA HALLE DES SPORTS de St Gervais d'Auvergne (construction spécifique récente). L'accès aux plateaux sportifs de la halle de sports située sur le même site est un outil supplémentaire en cas d'intempéries et pour l'organisation d'activités sportives.

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

2 Démarche d'inscription

Un dossier d'inscription est distribué dans les écoles élémentaires et maternelles à chaque enfant de la commune pour chaque période (mercredis, vacances Toussaint, Février, Pâques, juillet, août). Celui-ci comprend le programme d'activités, la tarification et tous les contacts.

Il est accompagné d'un « contrat vacances » et d'une fiche sanitaire à compléter.

Chaque parent ou tuteur est invité à venir découvrir la structure d'accueil au préalable et échanger avec le responsable du centre pour toute question diverse. Il leur est proposé également de rester un moment avec l'enfant le premier jour (pour les plus petits) afin que celui-ci se trouve dans les meilleures conditions d'adaptation.

Le responsable veillera à ce que chaque formulaire administratif soit correctement rempli par les parents : fiche sanitaire, vaccinations, régime particulier et fiche contact.

3 Engagement pédagogique

Lors de l'élaboration du programme d'activités, un thème générique est choisi par les enfants et les animateurs afin de garder un fil conducteur et une continuité dans la valeur pédagogique des activités proposées.

Deux activités par journée ont un lien direct avec le thème choisi et des activités annexes sont mises en place par les animateurs selon les envies des enfants. L'animateur peut être source de proposition.

Ces activités thématiques ont pour but de changer le quotidien des enfants et de leur ouvrir l'esprit sur des sujets qu'ils n'ont pas toujours l'occasion d'aborder dans le cadre familial ou de renforcer et enrichir leurs connaissances sur un sujet précis.

Ces activités peuvent aussi être source de découverte ou d'éveil.

Une sortie par semaine est proposée pendant les vacances et une sortie mensuelle en période scolaire, dans un but de découverte ou de loisirs pour changer « la routine » ou valoriser les notions pédagogiques liées au thème de la semaine.

Le choix de ces sorties prend en considération l'âge des enfants, le thème de la semaine si possible, ainsi que les suggestions des parents ;

Le responsable du centre veille au bon équilibre entre sorties pédagogiques et sorties ludiques.

4 Journées types

4.1 Journée type mercredi et vacances scolaires.

De 8h00 à 9h00 :

Arrivée échelonnée des enfants

Cette heure considérée d'installation doit être **animée** par des jeux libres en présence de l'animateur (Lego, Kapla, dessin, jeux de sociétés, bracelets colliers, perles à repasser, ...)

De 9h00 à 9h30 :

Présentation de la journée aux enfants, petit rappel de consignes et échange sur la journée de la veille puis jeux libres

De 9h30 à 11h30 :

Temps d'activités en fonction du programme établi

De 11h30 à 11h45h :

Rangement et installations des couvert pour le repas.

De 12h00 à 13h00 :

Repas

De 13h00 à 13h15 :

Débarrassage des tables

A partir de 13h15 à 16h15 :

Le programme diffère selon les tranches d'âge (plus ou moins de 6 ans) et le nombre d'animateurs.

- Equipe composée de 2 ou 3 animateurs :

Tous les enfants se déplacent à l'école maternelle pour que les moins de 6 ans puissent aller en couchette pendant que les grands seront dans la cour ou la salle de motricité pour le temps calme.

Des jeux de société, matériel de dessin et livre seront disponibles.

De 13h30 à 15h :

Sieste des moins de 6 ans et au choix pour les plus de 6 ans.

Les enfants se réveillent à leur rythme et rejoignent leur animateur pour l'activité de l'après-midi.

A partir de 14h00 et jusqu'à 16h00 :

Les plus de 6 ans commencent leur activité en fonction du programme établi avec leur animateur.

De 15h à 15h15 :

Réveil des derniers enfants.

De 15h15 à 16h00 :

Activités en fonction du programme établi pour les moins de 6 ans.

De 16h00 à 16h10 :

Retour au centre

- **Equipe composée de 4 animateurs**

Deux animateurs se dirigent à l'école maternelle pour la sieste des moins de 6 ans.

Pendant que le groupe des plus de 6 ans reste au centre de loisirs.

1. Pour les plus de 6 ans :

De 13h15 à 14h00 :

Temps calme

De 14h00 à 16h00 :

Activité en fonction du programme établi.

2. Pour les moins de 6ans :

Les enfants accompagnés de deux animateurs se dirigent vers l'école maternelle pour le temps calme des petits en couchette.

De 13h30 à 15h00 :

Les enfants sont en couchette avec animateur et en salle de motricité avec des jeux dits « calmes » pour ceux qui ne dorment pas au bout d'un certain temps.

A partir de 15h 00 :

Réveil des derniers enfants et début des activités en fonction du programme établi.

De 16h00 à 16h10

Retour au centre de loisirs.

Quelle que soit la tranche d'âge et le nombre d'animateurs :

De 16h15 à 17h00

Goûter collectif ou par groupe, puis moment d'échange et d'expression avec les enfants par le biais de chansons, Quizz, Mimes. C'est aussi l'occasion de discuter avec eux sur leur ressenti, leurs attentes et leurs besoins.

De 17h00 à 18h00 :

Départ échelonné des enfants.

On pense à échanger avec les parents sur la journée de leur enfant et on rappelle quelques consignes particulières pour la journée du lendemain si besoin.

Cette heure doit être **animée** par des jeux libres en présence de l'animateur (lego, kapla, dessin, jeux de sociétés, bracelets colliers, perles à repasser, ...)

5 Projets 2024

5.1 Développer le vivre ensemble

Par des règles communes que l'on retrouve sur les différents temps périscolaires ; avec l'implication des enfants sur la création des règles.

Des activités manuelles collectives.

Des temps d'activités où les groupes sont mélangés.

Le partage des jeux et jouets du centre.

5.2 Favoriser l'autonomie de l'enfant

L'enfant a le choix de participer ou non à l'activité et a le choix entre plusieurs activités.

Les enfants sont acteurs du repas en mettant et débarrassant les tables ainsi qu'en effectuant le nettoyage des tables et en passant un coup de balai.

Sur les activités manuelles, j'insiste sur le fait que ce soit à l'enfant de réaliser son activité manuelle et de demander de l'aide en cas de nécessité.

Les enfants peuvent se servir librement sur la table où différentes matières et matériels sont à disposition.

5.3 Développer l'esprit citoyen

L'organisation et la participation à la vie de groupe :

- en élaborant des règles de vie en commun ;
- en participant à la préparation et à la prise en charge des activités ;
- en étant responsable du matériel et des locaux ;
- en participant aux tâches de fonctionnement quotidien du centre (rangement, nettoyage, sécurité).

L'équilibre entre individualité et vie de groupe :

- en favorisant l'intégration pour trouver sa place dans le groupe ;
- en favorisant la rencontre entre enfants selon les âges, le sexe, les origines ;
- en apprenant à comprendre, connaître, respecter les différences et à s'entraider ;
- en rencontrant les adultes de l'équipe d'animation et d'autres acteurs de leur environnement social.

Tout au long de l'année nous réalisons des activités manuelles en rapport avec le thème défini par période ; l'accent est aussi porté sur l'écologie :

Nous construisons et décorons avec eux les poubelles pour les ordures ménagères, pour les papiers et cartons pour le compost et pour la récup' de plastiques, de piles, etc... ; leur faire fabriquer est un moyen de favoriser leur implication dans le tri sélectif.

5.4 Développer l'intergénérationnel

Régulièrement des actions sont mises en place avec l'EHPAD de la commune.

Nous mettons en places des activités communes sur les fêtes de l'année, ainsi que des repas passés ensemble.

5.5 Permettre à l'enfant de s'approprier son environnement

Des sorties « natures » sont organisées régulièrement pour leur apprendre les vertus de la Nature. On apprend à reconnaître les plantes qui nous entourent et les répertorions dans herbier qui se complètera tout au long de l'année au cours des différentes sorties.

Un micro-jardin permanent est entretenu par les enfants avec l'aide des animateurs et des petites jardinières sont à disposition pour leur apprendre à planter des radis, des tomates, du persil, des pommes de terre, de la lavande... etc.

Ce thème a pour but de :

- leur faire découvrir les richesses de leur environnement.
- leur apprendre son utilité. (Ateliers préparation ci-dessus).
- les responsabiliser au respect de la nature (arrosage, entretien, décoration).
- réaliser des activités en lien avec ces richesses.
- leur apprendre des notions scientifique (photosynthèse, principe actif, extrait biologique, décoction, fertilisation, ...).
- les faire travailler dans un but commun : par exemple réalisation d'exposition des activités manuelles à la bibliothèque du village dans le but de partager le travail réalisé.

6 Les activités

Tous les matins, midis et soirs de journées scolaires, du matériel ludique est mis à disposition des enfants (lego, kapla, kit de dessin, ballons divers, craies, ...) afin qu'ils puissent jouer librement pendant ces temps périscolaires. Notre fonctionnement autorise l'arrivée et le départ échelonné des enfants à l'heure où les parents le souhaitent. Il nous est donc impossible de prévoir une activité précise avec un groupe d'enfants déterminé. Ce temps est accompagné par les animateurs.

Pour les mercredis et lors des vacances scolaires, un programme précis est élaboré par l'équipe d'animation. Le directeur veillera au bon équilibre de ces activités.

-exemple d'activité des mercredis

Une sortie mensuelle :

Piscine ou Patinoire

Cela permet de changer la routine et d'apprendre et découvrir ces sports. Cela permet de renforcer l'apprentissage de la natation pour les plus jeunes et de développer leur aptitude aux sports de glisse.

Ces dernières sont proposées sous forme de plusieurs séances afin d'optimiser l'apprentissage.

Des activités manuelles tous les mercredis (hors sortie) dans le but de développer l'autonomie, renforcer leurs acquis scolaires (découpage, collage, application à l'ouvrage), leur apprendre la patience, la réflexion pour réussir et la fierté du travail accompli.

On varie entre activités collectives et fabrication d'objets individuels.

Le « chef-d'œuvre » collectif renforce la solidarité, l'entraide et la cohésion au sein du groupe. L'objet individuel sert l'application personnelle, à la concentration et à la satisfaction de repartir avec son objet « collector » Il sert aussi à l'apprentissage de techniques particulières que ce soit en bricolage, jardinerie, peinture, etc.

Ces activités ont pour but de développer la motricité fine chez l'enfant.

Des jeux sportifs et parcours de motricité.

Ces jeux ont pour but à développer différentes compétences motrices, sensorielles et cognitives : Coordonner sa motricité : sauter, grimper, rouler, ramper...

Les obstacles du parcours vont stimuler le corps et les muscles de l'enfant.

Des jeux collectifs

Les enfants deviennent capables de se reconnaître dans un groupe avec un projet collectif.

Les confrontations entre équipes deviennent possibles.

Petit à petit les enfants vont se situer dans une relation de coopération et comprendre la relation d'opposition.

Le jeu accroît l'autonomie de l'enfant et sa capacité à trouver une solution à un problème donné. Qu'il doive obéir à des règles ou bien qu'il crée les siennes, l'esprit s'affûte et l'enfant développe la réflexion, la créativité, la discipline, et même la socialisation lorsqu'il joue à plusieurs

Des grands jeux

Ce qui définit le grand jeu, c'est sa longueur, la durée du jeu.

C'est l'emballage, le décorum posé pour donner envie aux enfants de jouer, de s'investir et stimuler leur imaginaire.

C'est aussi le fil conducteur ou le fil rouge qui donne du sens à la série d'activités proposées aux enfants.

Les grands jeux incitent les enfants à développer des savoirs faire et des savoirs être particuliers comme la solidarité, la collaboration, le respect des règles.

Dans une chasse au trésor on peut imaginer que les enfants qui ont collecté des morceaux de la carte indiquant où se trouve le trésor, devront s'organiser ensemble pour trouver le trésor. Les grands jeux permettent aussi de donner plus d'autonomie aux enfants et de responsabiliser les enfants plus grands.

7 Les repas

Les repas sont livrés au centre par un agent municipal dans des passe-plats isothermes adaptés Ces repas sont préparés par la cuisine du foyer logement de St Gervais d'Auvergne qui veillent au bon équilibre des repas.

Les enfants mangent dans une salle du centre de loisirs. Les tables d'activité après désinfection par les animateurs serviront de tables pour le repas.

Le menu est transmis au responsable du centre de loisirs qui l'affiche dans le centre et le transmet aux parents s'ils le souhaitent.

Pour les sorties, nous demandons aux parents de fournir le pique-nique **dans un sac isotherme avec une poche de glace**. Le responsable du centre veillera à trouver un endroit adapté pour le pique-nique en groupe et une solution de repli en cas de mauvais temps.

L'endroit du pique-nique est précisé sur le programme d'activité.

Des échanges réguliers ont lieu entre le personnel de cuisine et le responsable du centre de loisirs pour adapter au mieux les repas servis aux enfants les mercredis midi et lors des vacances scolaires ; avec la possibilité de veiller aux régimes spéciaux de certains enfants (intolérance au lactose, régime sans porc, ou allergies diverses) contrôlées par le responsable du centre grâce aux fiches sanitaires ou aux Projet d'Accueil Individualiser (PAI) fourni par les parents lors de l'inscription.

8 Les sorties et le transport

Les sorties hebdomadaires pendant les vacances sont prévues les vendredis en journée pour clore la semaine avec les enfants. Celles-ci sont si possible en relation avec le thème ou ont une vocation ludique permettant aux enfants de sortir du centre, de découvrir des lieux nouveaux et de s'épanouir dans un autre milieu.

Le transport est organisé par la société « Autocars des Combrailles » basée à St Gervais d'Auvergne. Le directeur réserve les cars pour toutes les vacances et précise chaque semaine le nombre d'enfants et l'organisation précise de la journée. Il prévoit les horaires et itinéraires, se renseigne auprès des parents si les enfants ont le mal des transports.

Pour le retour au centre, l'heure est précisée sur le programme d'activité.

En cas de retard ou d'imprévu, des messages téléphoniques sont adressés aux parents ou tuteurs des enfants.

La tablette numérique où se regroupent toutes les informations nécessaires de la fiche sanitaire est amenée aux sorties par le directeur avec une feuille de route, une liste des enfants et animateurs présents.

Enfin un sac est prévu avec des bouteilles d'eau, des gobelets, des goûters, une trousse pharmacie ou deux, des sacs poubelles et papiers toilettes.

9 Entretien des locaux

Le nettoyage des locaux est effectué quotidiennement lors des vacances scolaires par le personnel qualifié de la commune entre 6h30 et 8h00. Un rangement et un ménage plus succinct est fait par les animateurs tous les soirs après le départ des enfants.

En période scolaire, le nettoyage est effectué :

- au centre de loisirs, le mardi de 13h40 à 16h30, afin que les locaux soient propres pour les mercredis loisirs ;
- à l'école élémentaire, chaque jour (lundi, mardi, jeudi et vendredi) de 17h00 à 19h30 et le mercredi de 13h00 à 15h30 ;
- à l'école maternelle, chaque jour (lundi, mardi, jeudi et vendredi) de 6h30 à 8h45 et le mercredi de 8h00 à 12h00.

10 Évaluation du service

Tous les jours lors du goûter ou des temps calmes, les animateurs poseront des questions aux enfants afin d'évaluer le ressenti des enfants par rapport aux activités proposées et à l'ambiance générale au sein du groupe. Il est important que chaque enfant ait la parole lors de ces temps d'échange informels.

A la fin de du temps de présence de l'enfant au centre un questionnaire est remis à remplir par l'enfant avec ses parents pour nous faire retour sur comment l'enfant a vécu ses vacances au centre. Ce questionnaire a pour but d'aider l'équipe, d'animation et de direction, à améliorer la qualité de service ainsi que les activités proposées et ainsi d'essayer de répondre aux demandes des enfants et parents.

Deux fois par an, le directeur invite les parents à une réunion de présentation et d'échange autour du fonctionnement du centre de loisirs, des activités proposées au programme et des projets annuels particuliers.

Une réunion par trimestre est organisée par le directeur avec son équipe d'animation pour évaluer le contenu et la réalisation des projets et activités, et tenter d'améliorer continuellement le service périscolaire et extrascolaire grâce aux remarques portées par les uns et les autres ou par les parents d'élèves.

Fait à St Gervais d'Auvergne le 05/08/2024

Le directeur